



**UNION POUR LA DEMOCRATIE
ET POUR LA PAIX EN COTE D'IVOIRE**

J U D P C I

**DECLARATION DE LA JEUNESSE DE L'UDPCI RELATIVE A
L'IDENTIFICATION ET AU RECENSEMENT ELECTORAL**

Depuis le 19 Septembre 2002, la Côte d'Ivoire connaît la plus grave crise de son histoire. Le peuple ivoirien vit ainsi sclérosé et tétanisé.

Le **Dialogue Direct de Ouagadougou** a abouti à la signature d'un accord qui trace les sillons du retour à une Paix durable en Côte d'Ivoire.

Depuis cette date historique qui appelait les Ivoiriens à cesser toute violence et à consacrer la Paix, la JUDPCI observe que la Côte d'Ivoire, notre Pays baigne toujours dans un climat d'insécurité persistant.

La JUDPCI relève que ces tristes actes de violence se déroulent au moment où le processus de sortie de crise entre dans une phase décisive.

La JUDPCI constate une lenteur dans le déroulement du processus d'identification et de recensement électoral dû au manque de motivation des agents dans les centres de collecte.

La JUDPCI s'inquiète du déficit de stratégies au niveau du RHDP paradoxalement dans l'importante phase du processus de sortie de crise.

Au regard de ce qui précède, le séminaire de la JUDPCI tenue en ce jour Samedi 18 Octobre 2008 recommande :

- Aux Ivoiriens de poser des actes qui participent à la recherche de la réconciliation et à l'instauration d'une paix durable ;
- A la Jeunesse du RHDP de s'organiser efficacement pour empêcher la fraude par tous les moyens ;

- Au FPI de s'impliquer sans réserve dans l'application des dispositions de l'Accord politique de Ouagadougou et du Code de bonne conduite dont il est signataire ;
- Une vigilance accrue de nos délégués dans les centres de collecte à quelque niveau que ce soit ;
- Au Gouvernement de prendre toutes les mesures idoines pour assurer la sécurité des opérations d'identification et d'enrôlement ;
- Une plus large diffusion de l'information sur l'opération d'identification et de reconstitution des registres d'état civil ;
- A la Jeunesse Ivoirienne de prendre toutes les dispositions utiles afin de se faire identifier et enrôler en vue d'obtenir la carte nationale d'identité et/ou sa carte d'électeur ;
- Aux forces impartiales et à toute la Communauté Internationale de veiller à la sécurisation et au bon déroulement des opérations d'identification et d'enrôlement.

En outre, le Jeunesse de l'UDPCI met en garde le FPI et ses affidés qui tiennent à bloquer le processus électoral par la violence.

Fait à Abidjan, le 18 Octobre 2008

Le Président de la JUDPCI